

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE QUALITERRE – TRAVAUX DE PROTECTION CATHODIQUE – RUE DE L'ANCIENNE MAIRIE ARRETE N° 2024/213		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 28 août 2024 de la société QUALITERRE sollicitant la Ville pour des travaux de protection cathodique rue de l'ancienne Marie à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société QUALITERRE est autorisée à réaliser le 29 août 2024 des travaux de protection cathodique pour le déplacement d'un regard de la chaussée vers le trottoir, rue de l'ancienne Mairie.
- Article 2 :** Pour permettre la réalisation des travaux, la circulation se fera sur une chaussée rétrécie avec le stationnement de deux véhicules de chantiers à proximité.
- Article 3 :** La société QUALITERRE est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société QUALITERRE devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société QUALITERRE.

Fait à Ifs, le 28 août 2024

Le Maire,



Michel PATARD-LEGENDRE.
(Calvados)